L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 6 JUILLET 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No 80, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 6 JUILLET.

POUR PRESIDENT:
WINFIELD SCOTT.
DE LA VIRGINIE.
POUR VICE PRESIDENT:
WM. A. GRAHAM.
DE LA CAROLINE DU NORD.

ELECTEURS
Pour président et pour vice-président:

Premier District—JACQUES TOUTANT, de St-Bernard; (substitut, J. B. WILKINSON Jr., de Plaquemines.)

Second District—CHRISTIAN ROSELIUS, d'Orléans: (substitut, CYPRIEN DUFOUR, d'Orléans.)

Troisième District—DUNCAN F. KENNER, de l'Ascension; (substitut, FARGUS GARDÈRE, de Jefferson.)

Quatrième District—GEO. W. WATTERSTON, de Livingston: (substitut, R. J. BARROW, de Ouest Féliciana.)

Cinquième District—ALEXANDRE DECLOUET de St-Martin; (substitut, J. K. ELGEE, des Rapides.)

Sixième District—ISAIAH GARRETT, de Ouachita.)

AFFREUSE CATASTROPHE.
Explosion et incendie du bateau à vapeur St-James.

La nouvelle d'une épouvantable explosion sur le lac Pontchartrain a jeté hier matin l'épouvante et la consternation dans notre ville. Voici sur ce lamentable sinistre des détails que nous tenons de la bouche même d'un de nos employés qui se trouvait à bord du *California*. C'est ce dernier bateau qui a recueilli les naufragés et transporté à la Nouvelle Orléans les blessés et les personnes qui ont eu le bonheur d'échapper sans accident.

Le bateau à vapeur *St-James*, capitaine Clark, revenait, dans la nuit de dimanche à lundi, de Biloxi et de la Baie St-Louis, avec un grand nombre de passagers, dont le chiffre est fixé à soixante-dix par les uns et à cent par d'autres. Le *St Charles*, parti avant lui, et le *California* environ trois quarts d'heure plus tard, étaient également encombrés de voyageurs.

Vers trois heures du matin, le *St-James* avait atteint la Pointe-aux Herbes, à la sortie des Rigolets, lorsque ses chaudières firent explosion avec un bruit formidable. Les passagers du *California*, qui se trouvait à trois quarts de mille en arrière, furent réveillés en sursaut, et se précipitant sur le pont, virent avec épouvante le *St James* enveloppé de flammes. Toute la partie supérieure du bateau s'était en effet écroulée sur les fourneaux et les débris de la machine, et le feu s'y était communiqué. Le capitaine Enstes, du *California*, fit marcher à toute vapeur sur le *St-James*, que l'incendie dévorait rapidement. A mesure qu'on en approchait, on entendait plus distinctement les cris des hommes, des femmes et des enfans qui s'étaient réfugiés à l'arrière pour échapper aux flammes. Ils tendaient les mains vers le *California*, faisaient des signaux et criaient: Venez vite, venez vite!

Le capitaine Clark, du *St-James* s'était précipité vers le canot immédiatement après l'explosion et avait donné l'ordre de n'y recevoir que les femmes, les enfans et le pilote. M. Robert Smith, qui avait un bras cassé. Le canot poussa au large, mais soit qu'il fut abordé par le California soit tout autre accident, il chavira et toutes les personnes qui étaient à bord se noyèrent à l'exception d'une dame Ebed. Le capitaine Clark ne quitta le St-James qu'au dernier moment; ses deux fils âgés de moins de dix ans s'étaient déjà sauvés à la nage ainsi que le fils de M. J. M. Wolf, avocat. Ces trois enfans ont montré un courage héroïque: ils n'ont tremblé ni devant les flammes ni devant l'abîme. Ils se sont élancés à l'eau et ont nagé jusqu'au California. Le jeune Wolfe, dont le père a péri, a même sauvé quelques hardes qu'il avait dans sa cabine et qu'il n'a pas voulu abandonner.

Le California n'a réussi qu'à grand'peine à aborder le St-James. Il s'amarra enfin à la poupe de ce dernier bateau, et ont établit au moyen de planches un pont de sauvetage sur lequel les passagers du St-James passèrent à bord du California et qui servit également à transborder les blessés. Plusieurs personnes qui s'étaient jetées à l'eau furent recueillies par les canots du California.

Parmi les victimes de l'explosion, celle dont la mort a le plus douloureusement ému les esprits est M. Isaac T. Preston, juge de la Cour Suprême. Il occupait une chambre au-dessus des chaudières, et toute cette partie du bateau a été broyée. M. Preston dormait au moment de l'explosion: il ne devait plus se réveiller! C'était un homme de beaucoup de talent et de beaucoup de cœur; il occupait une place éminente dans l'Etat et parmi ses concitoyens. C'est là une grande et belle intelligence de moins. Sa perte sera longtemps et vivement regrettée.

Voici les noms des victimes connues jusqu'à présent: l'honorable I. T. Preston, M. Richard Turner, MM John Malloy et N Reed, membres de la compagnie des pompiers No 19, M. J. M. Wolfe, M. James Jones, second du bateau, John. homme de couleur et maître d'hôtel, Mme Asher et ses trois filles dont une âgée de quinze ans. Deux domestiques dont l'une appartenait au Dr Penniston, un jeune mulatre libre et un matelot ont également péri. MM. Gaubert de Lisle, Grux, caissier de l'Association Consolidée, et Sheel n'ont pas été revus.

Le Dr. Penniston est un de ceux qui ont été recueillis par le California: à peine arrivé sur le pont de ce bateau, il s'est empressé auprès des blessés et leur a prodigué les secours nécessaires. Il était secondé par le Dr. Ulbora. La conduite de ces deux honorables médecins ainsi que celle des officiers et de l'équipage du California est au-dessus de tout éloge.

Dix neuf blessés ont été transportés à l'hôpital du Dr Luzemberg: on pense que plus de la moitié succombera.

Voici les noms des passagers qui ont été sauvés:

M. H. W. Palfrey, légèrement blessé; French Frank, chauffeur, gravement atteint par la vapeur; William Collins, mécanicien, blessé; Frank Balton, blessé; James Bell, commis du bateau, blessé; Charles Reynolds, blessé; W T Thornly; J M Howell, passagers; W H Wright, propriétaire du bateau, gravement blessé; Edouard Frémont, passager; E Toledano, passager; H Michel, passager; John Wolfe, Olivier Rout et deux de ses enfants; John C Jones, J A Webb, Jules A Blanc, Ned, Samuel J Peters et son fils, James A Blanc, James Heyland, le capitaine Clark et ses deux enfants, Wm Harris, John Duncan, Dr Penniston, William et Lewis, deux enfants, James Porter; Mme Wilson, gravement atteinte par la vapeur; Mme John Shed, (elle a perdu son mari et sa sœur) Mortimer M. Turner et son fils, Mlle Gillmore, Mlle Fonda, Mlle Shepherd, Caroline, femme de chambre: D M Shattuck, William Haddon, capitaine Graham, Francis Frémont, Paul Baroti, J Patterson, mécanicien; W Deacon, James Steward, John McNair, John Graham, John C Taylor, E H Dellingham, James E Hopkins, capitaine G E Clark, B Holmes, du Texas, G Swoney, Archibold Binney, Samuel Headerson, pilote; George, chauffeur, le capitaine McCoy, Patrick et George Isabel, William, John Wheeler, Julius, chauffeur, Dick, Tom et Joe (hommes de couleur) T Gregory, 1er maître d'hôtel; J Hendrick, J W Gregor, E Edgar, F Turner, James Webster, Ben Mitchell, B Payne, T Payne, A Grant, T Grant et Alfred, hommes de couleur.

On se demande naturellement après toutes ces catastrophes qui sèment le deuil dans les familles, à quelle cause on doit les attribuer, et cette question reste invariablement sans réponse. Le mystère de la mort plane sur ces terribles désastres. Nous avons entendu dire que le *St-James* ne voulait pas se laisser dépasser par le *California* marchait à toute vapeur et brûlait de la résine. D'autres personnes assurent que les bouilloires étaient en fort mauvais état. Nous n'en savons rien, mais ce qui est certain c'est que cette nouvelle et effroyable catastrophe ne sera pas une leçon pour l'avenir et que les propriétaires de bateaux à vapeur, contre lesquels la loi semble impuissante, continueront à se jouer impunément de la vie de leurs semblables.

ACCEPTATION DU GENERAL SCOTT.

Les journaux de Washington du 28 juin publient la correspondance échangée entre M. Chapman, président de la Convention Nationale whig, d'une part, et le général Scott et M. Graham, de l'autre. Les réponses de ces derniers sont de nature à satisfaire pleinement tous les whigs. Elles serviront à cimenter l'union qui a toujours existé dans notre parti.

Au Général Scott.

BALTIMORE, 22 juin 1852.

Monsieur,—Je suis chargé par la Convention Nationale whig de vous annoncer que vous avez été nommé à l'unanimité candidat whig pour le poste de Président des Etats-Unis. Je vous envoie ci joint copie des résolutions votées par la Convention et qui expriment l'opinion de cette assemblée sur quelques-unes des principales questions de la politique nationale. Je forme des vœux pour votre élection et pour le règlement permanent des principes du parti whig.

J'ai l'honneur, monsieur, avec la plus haute considération, d'être votre obéissant serviteur,

J. G. CHAPMAN,
Président de la Convention Nationale whig.

Réponse du général Scott.

Washington, 24 juin 1852.

A l'honorable J. G. CHAPMAN,
Président de la Convention nationale whig.

Monsieur,—J'ai eu l'honneur de recevoir de votre part l'avis officiel de ma désignation à l'unanimité comme le candidat whig pour le poste de président des Etats-Unis, ainsi que la copie des résolutions votées par la Convention et qui expriment l'opinion de cette assemblée sur quelques-unes des principales questions de la politique nationale.

Cette haute distinction, conférée par une assemblée nombreuse, intelligente et patriotique, représentant des millions de mes concitoyens, me touche profondément, et en me rappelant les noms éminents soumis en même temps que le mien à la Convention, je sens tout le poids de la responsabilité attachée à la position qui m'a été faite.

N'ayant pas écrit un mot pour obtenir cette distinction, je n'ai point perdu un moment, après qu'elle m'eut été annoncée, pour écrire à un des membres de la Convention et lui laisser savoir ce que serait ma réponse en temps opportun. J'ai maintenant l'honneur de répéter en termes plus formels, comme l'exige la circonstance, que *j'accepte la nomination avec les résolutions qui y sont jointes.*

Les principes politiques énoncés dans ces résolutions sont si larges que je n'ai presque rien à y ajouter. Je n'ai donc qu'à déclarer que si la préférance de mes concitoyens m'élève à la première magistrature de l'Union, je serai toujours prêt à proposer ou à sanctionner toutes les mesures concernant le domaine public de nature à hâter la colonisation des terres et à favoriser ceux qui s'y établissent d'une manière permanente, en ne perdant pas néanmoins de vue les droits de tout le peuple à cet immense héritage national. Je recommanderai ou je sanctionnerai aussi une seule modification de nos lois de naturalisation, qui m'a été suggérée par mon expérience militaire: c'est d'accorder le droit de citoyenneté à tous les étrangers qui auront servi pendant un an dans l'armée de terre ou de mer et aura été déchargé honorablement.

Quant à la politique générale de l'administration, si je suis élu, je choisirai naturellement pour la mettre à exécution ceux qui l'approuvent, et je m'efforcerai de maintenir la bonne harmonie et des sentimens de fraternité dans le parti whig, sans essayer de réduire le nombre de ceux qui y sont attachés par la proscription pour les amener à se conformer à mes propres vues. Mais je me montrerai en même temps très strict dans la distribution des emplois: je ne garderai et je ne nommerai aux places que des personnes capables et honnêtes, connues par leur dévouement à la liberté, à la Constitution et à l'Union.

Convaincu que l'harmonie et la bonne entente entre les différentes parties de notre grand pays sont essentielles aux intérêts présents et futurs de la république, profondément dévoué à ces intérêts qui ne connaissent point de différence entre le Sud et le Nord, je ne favoriserai ni ne tolérerai aucune sédition, aucun désordre, aucune résistance à la loi, aucune opposition à l'Union, sous quelque prétexte que ce soit et en quelque parti du pays que ce soit. Je suivrai dans l'administration civile ce principe qui m'a toujours dirigé dans ma carrière militaire: l'obéissance aux départements législatif et judiciaire, chacun dans sa sphère constitutionnelle; et quant au pouvoir législatif, je n'exercerai le droit de veto qu'avec prudence et lorsque la nécessité m'y forcera.

Enfin, pour ce qui est de mon adhésion aux principes du parti whig exprimés dans la résolution de la Convention, principes que cette assemblée a énoncés dans le but d'augmenter la grandeur et la prospérité de la République et de favoriser de la sorte la cause de la liberté constitutionnelle dans le monde, en évitant ce qui pourrait nous entrainer dans une guerre injuste ou inutile, et en condamnant toute agitation politique nuisible aux intérêts de la société et dangereuse à l'Union, je ne saurai offrir d'autres garanties que celles d'une longue carrière publique qui est aujourd'hui soumise à une si rigoureuse enquête.

Heureux du nom que vous avez associé au mien et plein de reconnaissance envers la Convention, j'ai l'honneur, monsieur, d'être avec la plus haute considération

Votre obéissant serviteur,

WINFIELD SCOTT.

La réponse de M. Graham est tout aussi explicite quoique moins longue.

Nouvelles par l'Atlantic.

Le steamer ... *Atlantic* est arrivé à New-York avec les nouvelles de Liverpool jusqu'au 16 juin et de Paris jusqu'au 14.

Le comte de Malmesbury a annoncé à la Chambre des Lords que le gouvernement avait résolu de suspendre provisoirement le bill relatif à l'extradition des criminels français. La présentation de ce projet de loi a excité une grande indignation parmi toutes les classes de la population: on considère cette mesure comme une concession faite à la police française.

Le comte de Derby a répondu à une députation d'agriculteurs conduits en sa présence par le duc de Richmond, que les droits du Pérou aux îles Lobos, précieuses par le guano qu'on y recueille, ne sont pas contestés par l'Angleterre, qui les a même positivement reconnus depuis un-huit ans. Cette déclaration a paru singulière après celles des autres membres du cabinet qui assuraient que ni l'Angleterre ni le Pérou n'avaient pris formellement possession des îles Lobos.

La reine d'Angleterre a publié une proclamation dans laquelle elle défend aux membres du clergé catholique de faire des processions publiques, et leur rappelle que la loi leur interdit toute manifestation extérieure de ce genre. Elle a annoncé qu'elle est prête à protéger ses sujets catholiques, mais qu'elle ne permettra pas la violation d'une loi, surtout lorsque cette violation pourrait provoquer de graves désordres.

Les nouvelles de France sont à peu près nulles. Le gouvernement a soumis au corps législatif un projet de loi somptuaire pour le prélèvement d'une taxe sur les voitures, chevaux, et chiens, sur la fabrication du papier et de cartes.

Les derniers avis de Lisbonne sont du 11 juin. Rien de nouveau.

La question de Neufchâtel se complique. Le drapeau fédéral de la Suisse a été transporté de Bâle à Neufchâtel et placé au milieu d'un carré formé par les officiers du Canton. Le major du corps des carabiniers a harangué alors ses derniers, et les adjurés de rester fidèles au drapeau et leur promettant l'aide du gouverneur.

Le grand conseil du canton du Tessin a voté par 51 voix contre 5 une loi qui supprime les congrégations catholiques et confisque leurs biens.

Des inondations se sont déclarées dans une partie de l'Allemagne.

Les nouvelles de Chine annoncent que les rebelles reprennent l'avantage. La tranquillité règne à Shanghai, à Ningpoo et à Canton. La frégate américaine *Susquehanna* et la corvette *Saratoga* se trouvaient à Hong Kong.

ARRIVEE DU CRESCENT CITY.

Le steamer Crescent City est arrivé à New-York le 28 du mois dernier avec des nouvelles de la Californie jusqu'au 1er juin.

Le Golden Gate est arrivé à San Francisco le 21 mai et le steamer Constitution le 22, venant tous deux de Panama. L'Indépendence est parti de San Francisco et le Tennessee pour Panama le 1er juin.

Les nouvelles des mines sont toujours fort satisfaisantes. Les travailleurs recueillent une grande quantité d'or. Une collision entre les mineurs français et les mineurs américains en Sonora, est devenue imminente: l'exaspération de ces derniers est à son comble et la moindre provocation pourrait causer de grands malheurs.

Les Indiens ravagent le comté de Los Angelos.

L'évêque catholique de la Californie se propose de fonder un séminaire à la mission de San Gabriel.

Le commissaire américain chargé de la délimitation des frontières se trouvait à San Diego et faisait rapidement tous les préparatifs nécessaires pour se rendre au Paso del Norte, où doit le rejoindre le nouveau commissaire mexicain.

Dans une rixe qui a eu lieu le 25 mai à Stockton, le capitaine Carphin Greland et M. Oscar Livingston ont été tués les deux blessés mortellement.

Une loi votée par la Législature pour prélever une taxe sur le produit des ventes à l'encan a causé une vive irritation dans le commerce et les négociants de San Francisco se sont réunis pour protester contre cette mesure.

Le *Crescent City* a apporté des avis de l'Orégon jusqu'au 8 mai. Le major J. S. Hathaway s'est cassé la jambe en tombant de cheval.

Les dernières nouvelles des îles Sandwich reçues à San Francisco sont du 5 mai. La Législature hawaïenne discutait le nouveau projet de Constitution. L'article interdisant aux membres du clergé le droit de siéger à la Législature a été supprimé par les deux Chambres.

NOUVEAU MEXIQUE—La malle de Santa-Fe est arrivée à Independence le 21 du mois dernier. Les affaires s'amélioraient dans la capitale du Nouveau-Mexique. Le colonel Sumner aide nouveau établi son quartier-général à Santa-Fe. Le gouverneur se portait mieux aux dernières dates et on avait l'espoir de le voir promptement reprendre la direction des affaires.

LES MALLES DU PACIFIQUE.—Le directeur général des postes annonce qu'à partir du 5 juillet 1852, la malle de la Californie sera expédiée comme suit:

De New-York à Aspinwal directement le 5 et le 20 de chaque mois.

De New-York à Aspinwall par la voie de la Nlle-Orléans et de la Havane, le 13 et le 27 de chaque mois. Les bateaux arriveront à la Nlle-Orléans vers le 18 et le 7 pour repartir le 21 et le 8. ...

De la Nlle-Orléans à Aspinwall directement le 7 et le 22 de chaque mois. ...

Les jours de départ de San Francisco pour ... [illegible]

Congrès.
Séance du 25 juin.

SÉNAT.—Pas de session.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—Le bill accordant des terres aux différens Etats pour leur permettre de réaliser diverses améliorations, est pris en considération et adopté définitivement par 96 voix contre 88.

Le reste de la séance est consacré à la discussion du bill relatif à l'élection contestée de la Pennsylvanie.

Séance du 28 juin.

SÉNAT.—Le Sénat vote un bill qui donne une nouvelle application aux dispositions de l'acte autorisant le département de la guerre à vendre les sites militaires inoccupés ou devenus inutiles.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—Un bill autorisant le gouvernement à retenir certains paiemens pour compte de l'indemnité brésilienne, est pris en considération et adopté.

La Chambre délibère ensuite sur le bill relatif à l'élection contestée de la Pennsylvanie, puis s'ajourne.

LE GÉNÉRAL SCOTT ET LE COMPROMIS.—*Le New-York Tribune* et le *Times*, qui soutiennent le général Scott, ont désavoué le programme, et, en leur qualité de journaux *free soilers*, ont déclaré que ce programme ne pouvait lier les whigs. Le général Scott s'est ému de cette hostilité aux doctrines émises par la Convention de Baltimore. Il en a éprouvé un très grand regret, dit une dépêche adressée de Washington au *Herald* de New-York. Il a déclaré qu'il avait accepté en même temps et la candidature et le programme, et qu'il ferait tous ses efforts pour faire triompher les principes de la Convention et rendre la cause whig de plus en plus populaire.

M. DE SARTIGES.—Une dépêche télégraphique de Baltimore nous apprend que M. de Sartiges, ministre français à Washington, a été rappelé par son gouvernement. Il sera remplacé provisoirement par le secrétaire de la légation.

OLD LUNDY'S LANE. — C'est le nom d'un chant politique dont les paroles sont dues à M. Geo. W. Christy et dont l'air a été arrangé pour le piano par M. H. E. Lebmann. *Old Lundy's Lane* est en vente chez M. W. T. Mayo, 5, rue du Camp, et chez M. H. D. Hewitt, 39, rue du Camp.

MOREAU GOTTSCHALK.—Ce jeune et brillant artiste louisianais se trouvait aux dernières dates à Madrid, où il est retourné après une tournée dans les provinces où il a compté autant de succès que de concerts. Nous avons entendu dire que M. Gottschalk se disposait à venir aux Etats-Unis l'hiver prochain. Ses compatriotes seraient heureux de l'applaudir et nous croyons pouvoir lui promettre des ovations au moins aussi brillantes que celles qui lui ont été décernées en Europe. M. Gottschalk se ferait d'abord entendre à la Nlle Orléans.

RIO GRANDE—Par un arrivage de Brazos nous avons reçu des journaux de Brownsville jusqu'au 23 juin. Les Américains ont pendu en effigie le général Avalos pour l'exécution de deux prisonniers américains.

Chronique Locale.

ADJUDICATION.—Le Maire a vendu hier à l'encan le contrat pour la construction d'un chemin en planches dans la rue Fulton, 1er district, à MM. Barker et Wardley, pour $4 24 le pied courant.

George Raymond a été accusé hier devant le recorder Génois d'avoir volé $16 à un individu. L'accusé sera prochainement examiné.

William Ogle a été arrêté hier sur la levée, en possession d'un cheval qui a été volé il y a quelques jours à M. Whipple. Ogle sera prochainement examiné.

Un jeune Irlandais nommé Henry Walsh est tombé mardi matin, vers 2 heures, de la fenêtre de la chambre qu'il occupait sur la Levée, et s'est tué instantanément.

John Transon a été envoyé hier par le recorder Génois devant la Cour de District pour avoir volé quelques chemises en peau qui étaient exposées à la porte d'un magasin.

Une femme blanche nommée Lize et une esclave nommée Caroline ont été arrêtées hier dans le second district, sous l'accusation de s'être introduites dans la chambre d'Alice Nugent, 101, rue Bienville et d'avoir volé différents objets.

L'officier Boulloes, du Second district, a fait un affidavit hier devant le recorder Génois, déclarant que James Buckley a asséné un violent coup de canne plombée à John Finnegan, dimanche soir, à l'encoignure Roman et Toulouse. L'accusé a été arrêté.

Louis Morel, h. c. l., a été traduit hier devant le recorder Génois, sous la prévention d'avoir donné un coup de couteau à Célestin Trobili, h. c. l. Le blessure, bien que profonde, n'est pas dangereuse. Cette affaire sera bientôt examinée.

Le conducteur d'un omnibus a été arrêté dans le 4me district pour avoir écrasé un enfant.

—Le recorder Génois a lancé un mandat d'arrêt hier pour l'arrestation de Mathew Connor, accusé d'avoir battu une femme avec tant de cruauté que ses jours sont en danger.

MEXIQUE.

Par un arrivage d'hier nous avons reçu des journaux de Mexico jusqu'au 19 juin. Le gouvernement a décidé que le Congrès se réunirait extraordinairement.

M. Robles, ministre de la guerre, a donné sa démission et est parti pour Vera-Cruz.

On annonçait comme devant éclater incessamment un pronunciamiento à Orizaba, contre le monopole des tabacs.

Les nommés Ramon Estrella et Gabriel Padilla, convaincus de plusieurs vols sur les grands chemins, ont été exécutés à Saltillo.

On lit dans le journal du gouvernement:

«Si le régime représentatif, a dit a feuille officielle, n'était rien autre chose que le gouvernement de l'opinion, comme prétend Benjamin Constant, la question pourrait être considérée comme résolue quant au coup d'Etat; mais le gouvernement représentatif n'est qu'un mensonge, si pensé, au contraire, que la loi fondamentale de la République est au dessus de l'opinion et même au dessus de son autorité, et pour ce motif, il est déterminé à rester fidèle à ses sermens, jusqu'à périr avec les institutions, si la chose est nécessaire. Cette résolution est aussi ferme que sa conviction est intime et profonde que des hommes n'ont pas la force suffisante pour assurer l'avenir, et que les institutions seules fixent les destinées d'une nation.»

Nous extrayons les faits suivans du *Trait d'Union*:

CONSULAT GÉNÉRAL A NEW-YORK.—M. Francisco Arrangoiz a été nommé par le gouvernement, consul général de Mexique à New-York; cette nomination a été approuvée, avant hier, par le conseil de gouvernement.

POMPIERS.—Le gouvernement de l'Etat de Jalisco vient d'ordonner l'organisation, dans la capitale, d'une compagnie de pompiers composée de 60 membres.

DETTE INTÉRIEURE.—Ont été nommés fondés de pouvoirs des créanciers, MM. Manuel Payno et José Joaquin Pesado. Certains créanciers ont protesté contre cette nomination, qui a été faite, suivant les instructions du gouvernement à la majorité relative des voix.

LES FRANÇAIS EN SONORE.—Le *Sigla* annonce que les Français établis à Cecespera se sont battus contre les indiens et leur ont enlevé vingt-un chevaux. Nous n'avons reçu encore aucun avis de cet événement, mais il était facile à prévoir, les émigrans eux-mêmes s'attendaient à des hostilités dès leur établissement; nous nous félicitons que leur coup d'essai soit une victoire.

—Nous avons parlé dans notre dernier numéro de *pronunciamiento* de Vera-Cruz, mouvement tout pacifique, couvert, dans son illégalité fédérale, d'une espèce de légalité locale qui ne manque pas d'une certaine originalité. Ce qui vient de se passer à Vera-Cruz est un coup de massue pour le Congrès, car nous y voyons la constatation formelle du discrédit dans lequel est tombé le pouvoir législatif fédéral sur tous les points de la République. Le Congrès n'est plus possible; il n'a plus d'autorité morale; on exécute ses décisions si elles plaisent; on les réforme si elles déplaisent. Employer les baïonnettes pour faire respecter ses volontés, c'est chose assez difficile, mais c'est surtout chose inutile; un corps parlementaire qui a perdu son prestige est un corps parlementaire condamné; la violence ne commande pas le respect; la force, toute matérielle de sa nature, ne change rien aux idées.

Le congrès fédéral avait décidé qu'il n'entrerait pas de farines étrangères à Vera-Cruz; le peuple de Vera-Cruz a demandé et l'*ayuntamiento* de la ville a autorisé l'introduction des farines étrangères. Voilà le cas que l'on a fait, dans le premier port de la République, de la décision du Congrès.

Nouvelles d'Europe.

Les journaux européens qui nous sont parvenus samedi vont jusqu'au 10 juin pour Paris et jusqu'au 12 pour Liverpool. Notre correspondance parisienne nous a également été transmise; on la trouvera plus loin. Elle parle du désaccord éclaté entre le gouvernement et le *Constitutionnel* et du double avertissement donné à ce journal. Voici les explications qui ont paru dans le *Constitutionnel*:

Nous recevons à dix heures un quart du soir par huissier, l'avertissement suivant:

Le ministre de la police générale,

Vu l'art. 32 du décret organique sur la presse, en date du 17 février 1852;

Vu l'article publié dans le journal *Constitutionnel* le 7 juin 1852, dans lequel se trouve le passage suivant: «Nous croyons fermement et encore, même après l'article du *Moniteur*, que M. Granier de Cassagnac s'était complètement autorisé»;

Le dit article signé: Dr. L. Véron;

Attendu que dans cet article le sieur Véron, malgré l'insertion au *Moniteur* du 6 juin 1852 d'une note communiquée par le gouvernement, persiste à déclarer vraie une assertion inexacte;

Arrête:

Art. 1er.—Aux termes de l'article 32 du décret du 17 février 1852, un premier avertissement est donné au journal le *Constitutionnel* dans la personne des sieurs Dennis, gérant, et Véron, signataire de l'article ci-dessus indiqué.

Art. 2.—Le préfet de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 7 juin 1852.

Le ministre de la police générale,
Signé DE MAUPAS.
Pour ampliation:
Le préfet de police, PIETRI.

Un avertissement, c'est-à-dire une réprimande publique et menaçante pour l'opinion du *Constitutionnel*, ... [illegible]

pingoles bourrées de palmes et de montagnes jusqu'à la gueule. Tout est gueule, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, ... sorte le mobilier de nos gouvernements qui arrive. Tout ce qui, dans la presse, avait un nom à conserver ou caractère à faire respecter, à son grand soin de ne pas s'enrôler dans cette armée de valets de plume.

Les bruits de guerre reprennent de la consistance; à sa prochaine lettre des nouvelles.

Agréez, etc. X

Nouvelles diverses.

PARIS, 10 juin.

—Le journal du Havre annonce qu'une large amnistie aura lieu le 15 août prochain, jour anniversaire de la fête de l'empereur. Des renseignements ont déjà été demandés aux différentes autorités de nos départements sur les individus que cette amnistie doit comprendre.

—Voici un communiqué du gouvernement, publié dans le *Moniteur*:

«Quelques journaux ont attribué au gouvernement le projet de proposer une loi pour interdire le travail et même la vente les dimanches et autres jours fériés. Jamais le gouvernement n'a eu cette pensée. Il désire que la loi religieuse soit respectée; il a prescrit aux entrepreneurs des travaux qu'il fait exécuter de ne pas y employer les ouvriers pendant les jours que la religion consacre au repos; mais il n'a rêtent ... et son droit; il n'appartient au pouvoir civil d'intervenir que par l'exemple qu'il donne dans une affaire de conscience. (*Communiqué.*)

—Le *Journal des Débats* publie, à propos des articles du *Constitutionnel* sur la Belgique, quelques réflexions fort justes:

«En nous exprimant ainsi, nous ne voulons pas dire seulement que la Belgique pourrait répondre à nos sévérités douanières par des sévérités semblables. Si nous recevons des marchandises belges, la Belgique reçoit des marchandises françaises, et il nous est aussi utile de lui vendre nos produits qu'à elle d'écouler les siens sur notre territoire. Le montant des marchandises françaises exportées en Belgique a été, en 1850, de 99 millions 763,000 fr. Entraver un commerce de cette importance serait déjà une affaire grave. Mais il serait bien plus grave, bien plus funeste aux intérêts du commerce national d'écarter de sol français les marchandises que nous livre la Belgique, à cause de la nature toute particulière de ces marchandises. C'est ce que le *Constitutionnel* n'a pas remarqué, et ce que, au surplus, il lui est assez difficile d'apercevoir, parce que, dans l'appréciation des faits commerciaux, il se place à un point de vue qui n'est pas le bon.»

—Mansilla, beau-frère de Rosas, est à Paris. Le dictateur y est attendu, en compagnie de sa fille Manuelita. Un écrivain politique qui fit jadis partie de la légation de M. Goury de Roslan à Buenos-Ayres, et qui, comme homme du monde, est la des quelques relations avec le Tibère des Pampas, dit, dit-on, partir pour Londres, d'où il ramènera le père et la fille. On annonce également l'arrivée à Paris du duc d'Osuna, ancien ambassadeur d'Espagne, venu pour conclure le mariage de sa fille avec une illustration impériale.

—On écrit de Berlin, 6 juin, que, depuis l'ouverture du congrès douanier, il y a eu quinze séances qui n'ont amené aucun résultat pour la reconstruction du Zollverein.

Dans sa dernière note, datée du 25 mai, l'Autriche a l'air d'ignorer les propositions faites par la Prusse; le cabinet de Vienne déclare qu'il est toujours prêt à conclure un traité de commerce et d'union basé sur les bases arrêtées dans le congrès douanier de Vienne dès qu'il au gouvernement prussien d'entamer des négociations à ce sujet. Le cabinet ne saurait se prêter plus longtemps à ce jeu par trop diplomatique.

Le ministre du commerce a rendu l'ordonnance suivante: «La loi qui soumet les journaux au timbre sera promulguée prochainement. En conséquence, les directeurs des postes devront sommer les éditeurs de journaux nationaux d'indiquer les prix de leurs feuilles sans timbre, le prix de vente, le montant du timbre d'après les dispositions légales, et le montant total.»

JAMES PRADIER.

La France vient de perdre, dans James Pradier, un de nos plus grands artistes, un de ceux qui soutenaient le plus honorablement la concurrence désavantageuse du dix-neuvième siècle avec le passé. L'importance, la multiplicité et la perfection de ses travaux, le grand nombre d'élèves distingués qu'il a formés, l'influence qu'il a exercée sur les arts, assurent à cet éminent sculpteur une éternelle célébrité. Entré dans la vie à une époque où l'on copiait servilement l'antiquité, il sut éviter les froids pastiches et donner aux types grecs un sentiment tout moderne. Il se servit de la Fable comme d'un prétexte pour reproduire la nature ... Ses statues ... divinités animées par ses mains ... modèles si complets de grâce et de beauté, qu'il n'aura probablement pas d'émule, et que ce sera le dernier des païens.

James Pradier était né à Genève, le 23 mai 1792. Il était encore enfant lorsqu'il vint en France et s'y fut naturalisé. On le destinait à l'état de graveur, comme son frère aîné, auquel nous devons la belle gravure de *Ta Marcellus eris*, d'après M. Ingres; mais la vocation de James Pradier l'emporta, et il fut admis dans l'atelier du sculpteur Lemot. Dès 1812, il concourait pour le prix de Rome. Les juges, en lui accordant une médaille d'or à titre d'encouragement, le mirent hors de concours parce qu'il ne s'était pas renfermé dans les dimensions exigées. A la demande de Lemot, il obtint en même temps une pension sur les fonds du ministère de l'intérieur. L'année suivante, le Ministère du 3 octobre continuait ses mesures.

La classe de sculpture a donné pour sujet de concours *Philoctète dans l'île de Lemnos*, bas-relief. Le premier grand prix a été remporté par M. James Pradier, de Genève, département du Léman, âgé de vingt et un ans et demi, élève de M. Lemot.

Pradier passa cinq ans à Rome, où il envoya des œuvres qui fixèrent sur lui l'attention: un bas-relief, *Les Néréides pleurant ses obsèques*, actuellement au Musée de Genève; un *Centaure et une Bacchante*, groupe en bronze (au musée de Rouen); un buste de Ch. Bonnet; un *Fils de Niobé percé d'une flèche* (au Luxembourg). Quand il revint à Paris en 1819, il était déjà apprécié. Il avait obtenu une médaille d'or au salon de 1819; il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, et d'importants travaux lui furent confiés. La ville lui commanda un *Saint Pierre* pour l'église Saint-Sulpice; *Saint-André*, et *Saint-Augustin*, pour l'église Saint-Roch. Il fut chargé par Louis XVIII d'exécuter le buste du roi; un bas-relief pour l'arc de triomphe du Carrousel, *le duc d'Angoulême conduisant les envoyés des Cortès de Cadix*; la statue de la chapelle de l'église Saint-Louis, à Versailles, *le duc de Berry dans les bras de la Religion*. Le gouvernement acheta à James Pradier, pour être placées au Luxembourg, deux charmantes statues, une *Vénus*, et une *Psyché* qu'il avait taillées dans une colonne de marbre antique trouvée à Veies. L'Académie des beaux-arts, dans la séance du 23 juin 1827, l'appela à la place vacante dans son sein par la mort de Lemot, son maître. L'année suivante, il reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Il serait impossible d'énumérer les œuvres de fécond artiste, qui, doué d'une facilité prodigieuse d'exécution, pétrissait pour ainsi dire le marbre comme l'argile. Il a enrichi des productions de son ciseau la plupart des grands monuments de Paris. On voit de lui aux Tuileries *Prométhée* et *Phidias*; sur les tympans de l'arc de triomphe de l'Etoile, quatre renommées de dix-huit pieds de proportion; à la Madeleine, le *Mariage de la Vierge* et quatre *Apôtres* en pendentifs; sur la place de la Concorde, la *Ville de Strasbourg*; au palais du corps législatif, deux bas-reliefs; sur la façade du Luxembourg, six figures rondes bossées et les ornements de l'horloge; au Cirque des Champs-Elysées deux *Génies domptant des tigres* et une *Amazone à cheval*, bronzes; à la fontaine Molière, la *Muse comique* et la *Muse sérieuse*; au palais de la Bourse, l'*Industrie*; au tombeau de l'empereur, douze *Victoires* colossales. On admire au musée de Versailles le groupe des *Trois Grâces*, sur la cheminée du grand salon; la statue couchée de Louis-Charles d'Orléans, comte de Beaujolais; les statues du maréchal Soult, du lieutenant général Danrémont, de Vendôme, de Gaston de Foix, du connétable Anne de Montmorency.

Les départements montrent avec orgueil des œuvres remarquables de Pradier. Nîmes lui doit une magnifique fontaine, une *Cassandre*, un buste du baron Feuchères; Lyon, une *Odalisque*, statue en marbre; Besançon, une statue de Jouffroy; Avignon, une *Vierge*; Toulon, un groupe de *Jésus-Christ mort, sur les genoux de la Vierge*; Alger, une statue assise du duc d'Orléans. Une des places de Genève est ornée de la statue en bronze de Jean-Jacques Rousseau, par son compatriote James Pradier. La Russie a de l'illustre artiste un *Christ en croix* colossal, commandé par M. Demidoff.

Diverses collections possèdent *Cyparisse et son cerf*, groupe en marbre; une *Jeune chasseresse*, statue en marbre; un *Satyre et une Bacchante*, groupe en marbre; *Hébé donnant à boire à l'aigle de Jupiter*, statuette en bronze; *Phryné*, statue en marbre de Paros, teintée; la *Poésie légère*, statue en marbre; *Anacréon et l'Amour*, la *Sagesse repoussant les traits de l'Amour*, groupes en bronze; *Nyssia*, statue en marbre grec pentélique; la *Sapho*, statue en argent; le *Printemps*, statue en marbre de Paros; *Vénus consolant l'Amour*, groupe en marbre; dont le plâtre est au musée Rath, à Genève.

James Pradier a exécuté en outre une multitude de bustes, parmi lesquels nous citerons ceux d'Erard, Cuvier, Gérard, Sismondi, Aubert; de MM. Paillet, Salvandy, Barbier, Max-Ducamp. Il a jeté dans le commerce une quantité incalculable de statuettes et de figurines, qui seront certainement aussi recherchées de la postérité que celles d'Herculanum et de Pompéia. Cependant son talent n'était point épuisé, comme l'attestent ses dernières œuvres, la *Toilette d'Atalante*, qui est au Luxembourg; la *Pandore*, achetée par la reine d'Angleterre, et la *Sapho* de l'exposition actuelle. Son ardeur pour le travail ne s'était point ralentie. Il avait commencé à la fois deux bustes; un *Soldat spartiate mourant*, une *Baigneuse* et deux autres statues. Il pour... l'exécution en grand d'un groupe de l'*Amour et Psyché*, et avant-hier encore, il donnait les dernières instructions au praticien chargé de dégrossir le marbre. Il était loin d'avoir atteint le terme de sa carrière d'artiste, quand il a été si cruellement enlevé à ses amis et à sa patrie.

Grèce.

En ce moment, une affaire grave préoccupe les esprits; le gouvernement se propose de conclure avec le patriarche de Constantinople un traité par lequel on changerait complètement les rapports de l'Eglise grecque qui a été déclarée indépendante de Constantinople depuis l'établissement du royaume, et qui avait pour chef un synode choisi par le roi. Par le nouveau traité, l'Eglise grecque cessera d'être un membre indépendant du dogme d'Anatolie, elle rentrera sous l'autorité ... [illegible]

Correspondance de l'Abeille.

PARIS, LE 10 JUIN 1852.

A M. l'Editeur de l'Abeille de la Nlle. Orléans.

Monsieur,

Le grand événement de la semaine c'est le double avertissement donné par le ministère au *Constitutionnel*. Vous savez qu'après deux avertissemens tout journal peut être suspendu ou supprimé. Voici dans quelles circonstances ce grand fait s'est produit.

La Belgique n'a pas pour le quart d'heure un gouvernement qui convienne à M. Bonaparte. Le ministère libéral de cette petite nation déplaît à la majesté de l'Elysée. M. Granier de Cassagnac, pourfendeur au service du gouvernement, publia dans le *Constitutionnel* un article dans lequel il disait que si les belges nommaient aux nouvelles élections des députés libéraux, le gouvernement français cesserait avec la Belgique ses anciennes conventions commerciales. L'article fit du bruit, en France et à l'étranger, comme bien vous pensez, mais M. Granier ne s'en tint pas là, il en publia un second et cette fois il eut soin de dire qu'il parlait au nom du président de la république—émotion bien naturelle de l'ambassadeur belge qui demande des explications au ministre des affaires étrangères. Le gouvernement voyant le mauvais effet de l'article désavoue M. Granier de Cassagnac. Mais M. Véron, cet ancien pharmacien aujourd'hui député au corps législatif et propriétaire du *Constitutionnel*, répond à ce désaveu en disant qu'il ne l'accepte pas et que le fait allégué par M. Granier est de toute vérité. Premier avertissement infligé au *Constitutionnel* par le ministre de la police. Le lendemain M. Véron continue à maintenir son affirmation—Second avertissement.—Voila ou en est le *Constitutionnel*, ce journal qui a le plus coopéré au coup d'Etat du 2 décembre, ce journal qui a exalté outre mesure M. Bonaparte, les Prétoriens et tout ce qui s'est fait depuis six mois. Ici on fit des infortunes de ce pauvre docteur qui a tout fait pour se mettre dans sa triste situation. Pour comble de malheur les élections ont eu lieu en Belgique et le parti libéral l'a emporté.

Maintenant si vous voulez savoir ce qu'on pense de tout ce fracas à propos du Constitutionnel, c'est que M. Véron était dans le vrai en disant que M. Granier était l'expression de la pensée du président. M. Granier remplit son rôle de casse-cou, on le jette en avant, quitte à le démentir après si on juge la chose utile ou nécessaire.

Comme il n'y a rien de bien nouveau, ni de bien intéressant, permettez moi de vous dire quelques mots de la presse ministérielle et de son personnel.

N'est-il pas assez remarquable, monsieur, qu'avec les séductions dont il dispose, ce gouvernement, qui n'est gêné par aucune sorte de scrupules, n'ait rallié autour de lui que ceux qui déjà appartenu à toute le monde? Il est arrivé beaucoup d'aventures dans la presse française; le public qui ne regarde cela qu'en gros et de loin, comptait les aventuriers et les trouvait fréquentes, sans s'apercevoir qu'elles tombaient toujours sur les mêmes personnages. Il a pu compter cette fois les aventuriers par ce qu'ils se sont tous enrôlés dans la même expédition.

Tous les partis avaient, Dieu merci! des écrivains honorables qui ne croyaient pas que leur profession les obligeât à monter sur les tréteaux. Il y en avait au contraire qui voulaient à tout prix établir leur importance individuelle, diriger leurs affaires aux accueils et même à la justice. Cette préoccupation excessive d'eux-mêmes faisait qu'ils tenaient bien moins à leur opinion qu'à leur vanité ou à leur intérêt. Ce sont ceux là qui sont venus à l'Elysée; les gens sérieux sont restés ce qu'ils étaient, plus ou moins hostiles selon leur tempérament, les plus doux très froids et très dédaigneux.

Cette armée du journalisme élyséen souffrait pour donner une idée de ceux qu'elle sert quand on ne les connaîtrait pas eux-mêmes. Il s'y passe, comme dans toutes les armées de mercenaires, comme dans les camps de flibustiers, des querelles domestiques qui ne sont pas le côté le moins intéressant de leur histoire.

Ainsi, le *Constitutionnel* est à présent sur le chemin de l'opposition. Cela s'explique. M. Véron, propriétaire de cette feuille, voulait être sénateur, et conseiller intime, et l'on n'a pas voulu de ses conseils. M. Véron a trouvé moyen de rendre le rire ridicule dans une société où le rire passe d'emblée pour charmant. M. Véron viendra vite à bout d'en faire autant de l'assemblée dont il est membre. M. Granier de Cassagnac appartient à la vertu par *principe*, mais par circonstance il appartient au premier venu. Il a successivement appartenu à l'*Epoque* qui n'était pas la vertu même et à la caisse des planteurs coloniaux auxquels il promettait pour leur argent des merveilles qui toutes n'étaient pas des merveilles de probité. M. Véron vient de congédier M. Granier de Cassagnac qui lui a attiré les deux avertissemens. Le vrai *faiseur* de M. Véron est M. Cucheval, lequel a l'habitude d'écrire autant d'articles qu'on veut et tous les articles qu'on veut, qui a toujours pris la sournoiserie pour l'adresse et soufflé alternativement le chaud et le froid. Après avoir vécu de M. Thiers et de l'école normale il fait déchirer l'une à côté de lui et déchire l'autre lui-même pour peu qu'on le lui commande à juste prix. M. Véron, quand il parle de son rédacteur Cucheval, dit que c'est un adolescent d'un assez mauvais naturel qui *fait sa pelote* et voilà tout.

Le ministère a pour répondre aujourd'hui aux velléités opposantes de M. Véron un journal sans abonnés qui s'appelle le *Pays* et un journaliste-député qui se nomme Arthur de la Guéronnière. Celui-là est un grand innocent qui a passé du légitimisme au socialisme, du socialisme à la république et de la république à l'empire. C'est un homme de phrases, il s'est arrangé avec les vieux vers de M. Lamartine une prose à son usage. Le plus clair de son opinion c'est que cette prose lui plait fort et qu'il ne demande qu'à l'accrocher où elle reluise. Il n'y a jamais eu d'idées dans cette prose, il n'y a que des lieux communs qui miroitent. On dirait quelqu'un qui s'amuse à faire des ricochets ou des ronds dans l'eau. Cet amour de la belle prose et des biens qu'elle procure l'a poussé à la députation et à l'Elysée. Il a chez le prince la département des choses du cœur, il vante la clémence de son nouveau Dieu; il lui donne de l'encensoir par le nez.

Puis il y a la *Patrie* rédigée par M. Delamare, ancien banquier qui passe pour un journaliste parmi les financiers; M. Joncières, un Saint-Simonien qui soutenait naguère la Sainteté de l'union du frère et de la sœur; puis, le *Public*, dirigé par un monsieur de l'Espine, ancien légitimiste aventurier, ancien philippiste enragé, et un M. de Césena qui a collaboré à la *Voix du Peuple* avec M. Proudhon—tous des transfuges.

M. le ministre de l'intérieur Persigny a aussi conservé pour son usage personnel une feuille imprimée et qui s'envoie aux journaux de province en guise de correspondance. Cela se nomme le *Bulletin de Paris*. C'est là qu'apparait entre plusieurs noms intéressans M. Achille Jubinal, un gros garçon qui était président de club démagogique il y a trois ans et qui sera tout ce qu'on voudra quand on voudra. Il est député. Tout ce que je peux ajouter de plus poli, sur lui, c'est que M. Fortoul notre ministre de l'instruction publique est quelqu'un en comparaison de M. Jubinal. La révolution de 2 décembre en a fait un homme riche, ce qu'il n'était pas précisément avant ce temps là, n'ayant alors d'autre métier que de vivre sur les fonds ... [illegible]

Ce grand ... [illegible]

COMMERCIAL
NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau de l'Abeille.

LUNDI SOIR, 5 JUILLET.

COTON.—Le marché n'a été très calme aujourd'hui et les ventes n'ont été que de 300 balles aux cours côtés précédemment;

Inférieur,	5¾ @ 6¼	Good Middling,	9¾ @ 1.
Ordinaire,	7 — @ 8	Middling Fair,	nominal
Low-Middling,	8¾ @ 9¼	Fair,	do
Middling,	9 — @ 9½	Good Fair,	do

TABAC—Les ventes comprennent 130 boucauts, dont 50 de tabac endommagé à 3½, 60 dito @ 4 81¼ la quintal; 20 à 5½.

SUCRES & MELASSES.—Il ne s'est fait que quelques petits lots aux cours précédents.

FARINE—Ventes de 1000 barils y compris 400 à $4 60; 400 à $3 70 et 3 80; 100 de St-Louis à $4 62½; 200 extra Ohio à $4 40, et quelques petits lots de St-Louis extra à $4 75.

GRAINS.—2,000 sacs maïs inférieur ont donné 45 cts, et 350 ordinaire à 49 cts le boisseau. De l'avoine de St-Louis a été vendue à 34 cts le boisseau.

PORC—Petites ventes à $20 50 et $21 le baril.

GRAISSE—Ventes de barils et tierçons à 9½ et 10 cts.

JAMBON—15 barriques épaules à 8¼, et 80 dito jambons gras à 11 cts la liv.

WHISKEY—220 barils en lots vendus à 17 cts le gallon.

CAFE—Ventes de 150 sacs Rio à 8¾ cts la liv.

FRET—Il ne s'est fait aucun changement.

CHANGE—Les demandes sont bonnes aux cotes précédentes: Londres, 10¾ @ 11¼; Franc, 5f 22½ @ 5f 15. Traites sur New-York, à 60 jours, 1 @ 1¼ pour cent d'escompte; Checks, ¼ pour cent d'escompte.

BUREAU DE L'EXECUTIF.
Baton-Rouge, Louisiane.

ATTENDU que Thomas Lunday Huff, ci-devant shérif de la paroisse Plaquemines, dans l'Etat de la Louisiane, s'est adressé à moi pour le cancellement des obligations suivantes, savoir:

Une obligation souscrite par le dit Huff comme principal, de la somme de $2 000, avec Charles James Cannon et Backwell Cupper Turner comme sécurités, chacun pour la somme de $1,000, datée du 14 juillet 1847, souscrite comme garantie pour la fidèle exécution des devoirs du dit Huff, comme shérif de la dite paroisse, pour l'année 1847.

Une obligation souscrite par ledit Huff, comme principal, pour la somme de $10,000, avec Enoch Knowlton et Charles James Cannon, comme sécurités, chacun pour la somme de $5,000, datée du 14 juillet 1847, souscrite comme garantie pour la fidèle exécution des devoirs du dit shérif et ex-officio collecteur de taxes d'Etat, dues par la dite paroisse à l'Etat pour l'année 1846.

Une obligation souscrite par le dit Huff, comme principal, pour la somme de $5,000, avec Frederick Waltz Huling et George Washington Rapp, comme sécurités chacun pour la somme de $2,500, datée du 14 juillet 1847, souscrite pour la fidèle exécution des devoirs du dit Huff, comme shérif et ex-officio collecteur de la taxe spéciale de paroisse pour l'année 1847.

Une obligation souscrite par ledit Huff comme principal pour la somme de $2000 avec Frederick Waltz Huling et Charles James Cannon comme sécurités, chacun pour $1000, datée du 3 janvier 1849, souscrite pour la fidèle exécution des devoirs du dit Huff, comme shérif de ladite paroisse pour les années 1848 et 1849.

Une obligation souscrite par ledit Huff, comme principal pour la somme de $22,424 37 avec les personnes suivantes, comme sécurités, savoir: Frederick Waltz Huling pour $5000, Charles James Cannon pour $5600, Joseph Cathcart pour $5000, Enoch Knowlton, pour $5000 et George Washington Rapp pour $2424 37, daté du 22 mars 1848, souscrite pour la fidèle exécution des devoirs dudit Huff comme shérif et ex-officio collecteur des taxes d'Etat dues par ladite paroisse pour l'année 1847.

Une obligation par ledit Huff comme principal pour la somme de $5,000 avec George Washington John son, Charles James Cannon et Joseph Cathcart, comme sécurités chacun pour la somme de $5000, datée du 2 avril 1849, souscrite pour la fidèle exécution des devoirs dudit Huff comme shérif et ex-officio Collecteur des taxes dues à l'Etat par la paroisse pour l'année 1848.

Une obligation souscrite par le dit Huff comme principal pour $3,651 avec Charles James Cannon et Joseph Carthcart, chacun pour la somme de $1,825 50 comme sécurités, datée du 2 avril 1849, souscrite pour la fidèle exécution des devoirs du dit Huff comme shérif et ex-officio collecteur de la taxe spéciale de paroisse pour l'année 1848.

Avis est par le présent donné à toute personne intéressée, d'avoir à déduire par écrit au bureau du Secrétaire d'Etat dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles les dites obligations ne seraient pas annulées et cancellées.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat en la ville de Bâton-Rouge, ce 18me jour de juin de l'an de Notre Seigneur mil huit cent cinquante deux et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique la soixante seizième.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur,
CHS. GAYARRE, Secrétaire d'Etat. 6juil—60

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—JUILLET 1852.

SONT invités à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Adams, Richard; Baudouin, Charles; Barrer de Nazaris, Jean; Ble, Alexandre; Bosseaux, Mme Veuve; Cousin, Barthélemy; Cassel, Bertrand; Couraye; Décombe née Mme. Guillard; D'Abadie, Cabal; Ferbos, Georges Philippe; Grandmont, H &; Grasile, Ange; Havard, Pierre; Hanel; Jonc, Pierre; Jacob, Jean-Baptiste et Lance; Jost, Pierre; Jacques Auguste; Lefèvre Jacob; Lejeune, Christophe; Lognon, Dominique; Labbé, pharmacien; Méridier, Antoine Mme; Monet, Alphonse; Meng, Georges (Suisse); Marcher, Jacques Aimé; Moulin, Mme, née Thérèse Laurier; Maste, Jacques Eloi; Piot, Joseph; Pax, Joséphine Mlle; Pa is, (Mme) née Thérèse Trouvé; Quey-on, Vincent Louis; Remy, Bernard; Schurger, Charles; Vouzat, Gaudens; Thollet, François; Vincent, César.

La Chancellerie du Consulat de France, située rue Royale No 100 entre les rues St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 6juil

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Samedi.

Steamship Louisiana, Place, pr Galveston. Steamship Alabama, Windle, pr New-York. Navire Henry Pratt, ... pr Marseille. ... Hanoch, Winsor, pr Boston. ... Rheid, pr Epson. Brick John Williams, ... pr San Juan Nicaragua ... Lowe, pr New-York. Goelette Lola, Pennock, pr Pensacola. ... Dismond, ... pr Pensacola.

Arrivés Samedi.

Steamship J L Day, Talbot, de Matagorda Bay via Galv. Brick Telegraph, Young, de Rattan Island. Goelette Fannie, Vance, de Navy Bay. G B Mathews, Mayner, de Balise Honduras.

STEAMBOATS.

Steamboat Fanny Smith, Richards, de Louisville, avec chargement de viande salée, toiles d'emballage pour fumé et autres marchandises. Steamboat H R W Winslow, Horton, Cincinnati, avec un chargement de viande salée, lard, pommes, patates et autres provisions. Steamboat S W Downs, Switzer d'Ouachita, avec coton, sucre, mélasse, &c.

Expédiés Hier.

Steamship Wm Penn, Morris, pr New-York. Navire Norfolk, Rogers, pr Naples. ... Juanita, Jennes, pr Barcelone. ... Westmoreland, ... pr New-York. Goelette John Rodens, Boston, pr Tampa Bay. Allen, Mima, pr Pensacola.

Arrivés Hier.

Steamship Yacht, Thompson, de Brazos Santiago. Steamship Cherokee, Davenport, de New-York via Hav. Navire Claiborne, Cowin de Bordeaux. Ashland, Hix, de Liverpool. Middlesex, Palmer, de Boston. Barque Saragossa, Turley, de Philadelphie. Brick Hindoo, Hess, de Rio Janeiro. Esperanza, ... Mallins, de Matanzas. Adam Gray, ... de la Havane. Goelette Eagle, Bellows, de Vera Cruz. Cornelia, Goodmanson, de la Havane.

STEAMBOATS.

Steamboat Cincinnatus, Hamilton, Cincinnati, avec un chargement de coton, tabac, lard, viandes salées, suif et autres provisions. Steamboat Princess No 3, Holmes, de Vicksburg, avec un chargement de coton, &c. Steamboat Dr Beaty, Wilson, de Lafourche, avec un chargement de mélasse sucre et coton. Steamboat Anna, Johnston des Opelousas, avec un chargement de coton &c. Steamboat Della, Castille, de St Martinville, avec un chargement de coton, mélasse et sucre. Steamboat Sweden, McKinney, de Jefferson, avec un chargement de coton. Steamboat New Latona, Lowry, de Bayou Sara, avec un chargement de cotons, mélasse, coton, &c. Steamboat Hungarian, Neal, de Cincinnati, avec un chargement de viande salée, fromage, cordes, toiles, lard, patates, &c.

Montant le Fleuve.

Navire Unicorn, de Boston, et la barque Charlotte.

Memoranda.

New-York, 27 juin—Arrivé, steamship Benj Franklin, Sears, de la N-Orléans; navire Kate-Swanton, en détresse, allant à la N-Orléans; navire Naples, Duran, N-Orléans; barque Hannah-Sprague, des 28, navire Oswego, Williams, do.

Boston, 28 juin—Arrivé, navire Remington, Young, de la N-Orléans; barque Marie, Wilson, do.

Thomaston, 16 juin—Partie, goelette Marblehead, Cutler, pr la N-Orléans.

Ports Etrangers.
Par le steamer Atlantic.

Havre, 12 juin—Arrivé, Wurtemberg, de la N-Orléans, Amelia, do.

Bordeaux, 6 juin—Parti, Oceanide, Leeds, pour la N-Orléans; mis en mer le 1er juin, Arthur, Athens, do; chargeant, Sens, Sharon, Lancaster et Flora, pour la N-Orléans.

Palermo, 1 juin—Arrivé, Ercole, de la N-Orléans.

Gibraltar, 1 juin—Arrivé, Copido, de la N-Orléans.

Barcelone, 29 mai—Arrivé, Segundo-Diana, de la Nlle-Orléans.

Cronstadt, 3 juin—Arrivé, John Spear, de la Nouvelle-Orléans.

Gênes, 30 mai—Arrivé, Baron Parentini, de la N-Orléans; 1er juin, Cumberland, des Caroline, do.

A la hauteur de Start, 10 juin—barque Pera, de la N-Orléans, allant à Hambourg.

Falmouth, 12 juin—Norden, de la N-Orléans pour Gothenburg.

Liverpool, 12 juin—Arrivé, Joseph Holmes, de la N-Orléans; Wm & Elisabeth, Metokah et Monmouth, do; Crescent-Bay, à Pascha, do; 6, Sandusky, do; 13, Forester, do; 12, Theodore, do.

Elsinore, 8 juin—Arrivé, America, de la N-Orléans en part pour Gefle.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui

Cincinnati	New World, M. Lelland	5	à P M
Covington	Ophelia, Gray	5	à P M
St Louis	Banner No 2 McCoy	5	à P M
Covington	Banner, Duncan	5	à P M
Biloxi	California, Enstes	3	à P M
Mobile	Florida, Grant	12	à M
Rivière Rouge	Caddo No 2, Graham	5	à P M
Louisville	Magnolia, Thompson	5	à P M
Rivière Rouge	J M Sharp, Kimball	10	à A M
Pittsburg	Hungarian, Neal	5	à P M
St Louis	Cumberland, Sandford	5	à P M

EN magasin et à vendre: 15 barils absynthe suisse véritable, 50 caisses absynthe Pernaud, 25 caisses marasquin de Zara, 100 de Vermouth Piquet, 30 do guignolet, 50 caisses vin blanc fin, 10 caisses vin rouge Chateau Belair, 10 caisses abricots et prunes à l'eau de vie, 25 caisses grumes de Caserine, 15 caisses huile de Marseille, 200 caisses vin muscat 100 de do Delostang, 100 caisses vermicelli et macaroni, 4 caisses cheeses d'Italie, 800 caisses marbre blanc, en huile d'Italie, statues, escaliers de rose, lapins, et bagatelles, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. 6 juillet Nos 9 et 10, rue Jefferson.

SARDINES—50 caisses de 50 1/2 boites sardines. A. Camus, 25 ... 200 1/4 ... J. Colin, ... L. Levesque. A vendre par EUG. ROCHEREAU, 6juil 17 et 19, rue St-Louis.

20 barriques St-Julien Médoc, 20 do St-Estèphe, 20 do Montferrand, 20 do Margaux, en débarquement et à vendre par FDO DE FUENTES & Co. 6juil 22, Vieille Levée.

30 CAISSES conserves aux fruits assortis, ... de prunes, ... mirabelles, ... de cerises à l'eau-de-vie, 50 paniers Champagne, à vendre par FDO DE FUENTES & Co. 6juil 22, Vieille Levée.

UN ... homme ... [illegible]

Changement de domicile.

F. PETITPAIN, cordonnier, a transporté son magasin à l'encoignure des rues Royale et St-Louis ... Jos. DE CAR. 6 juillet

7 PIECES ... 60 bouteilles vides françaises, à vendre par FDO DE FUENTES & Co. 22, Vieille Levée.

50 CAISSES ... de bonne qualité à vendre par FDO DE FUENTES & Co. 22, Vieille Levée.

$10 de Récompense.

PERDU un mulet rouge marqué R. ayant la queue ... a été ... Ledit mulet sera ... [illegible] ... J. MOSES & Co.

100 CAISSES vin blanc Sauternes, ... 100 ... vin rouge vieux ... à vendre par FDO DE FUENTES & Co. 22 Vieille Levée.

Bottes, Souliers et Chapeaux.

164 caisses en débarquement du navire Claiborne venant de Bordeaux, à vendre à bon marché par J. MOSES & Co. Successeurs de M. G. Hobbs 12, rue de la Levée.

Le navire CLAIBORNE, venant de Bordeaux, est maintenant en déchargement. Les marchandises des personnes n'ayant pas été retirées dans les cinq jours seront emmagasinées aux risques et périls des consignataires.

LANATA, GANDOLFO & Co.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Claiborne, venant de Bordeaux: 300 barriques vin rouge, 14 barriques vin blanc, 200 barils do, 20 demi-barriques do, 1848, 35 caisses vin rouge, 50 caisses vin blanc, 150 demi-boites sardines à l'huile, 30 caisses fruits au jus, 57 caisses cerises à l'eau de vie. CHARLES CAVAROC, 6 juil—6t 36, rue Bienville.

EN débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux: 50 barriques vin rouge St-Julien Médoc, 50 barils do, 10 1/2 pipes Champagne brandy, 20 do vieux cognac. X. LAMBERT, 6 juil 92, Magazine.

CONSERVES—7 caisses de 100 demi-boites petits pois, 1 do 100 do haricots verts, 1 do 50 grandes boites do, 1 caisse de 100 demi-boites cèpes à l'huile, 6 caisses de 12 flacons prunes reine Claude au jus. Les articles ci-dessus sont de la maison J. Colin, à Nantes, à vendre par E. ROCHEREAU & Co. 6 juil 17 et 19 St Louis

EN débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux: 100 huitièmes Cognac, Comité Martin, 100 paniers bouteilles vides, 100 barriques vin St-Julien Médoc, 100 caisses do do do, 50 caisses fruits à l'eau de vie, 12 do pêches, 50 do Sardines en 1/2 et 1/4 de boites, Comité Martin, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. 6 juil 9, et 10 rue Jefferson

RHUM—30 barils rhum de la Nouvelle Angleterre, blanc, à vendre par W. F VREDENBURGH & Co, 6 jt 29 Vieille Levée

GINGEMBRE—70 sacs commun, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & CO., 6 jt 29 Vieille Levée

CAFE—100 sacs vieux Java, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 6 jt 29 Vieille Levée

VITRES—3,000 caisses de Waterford, grandeurs assorties, à vendre par W F VREDENBURGH & CO., 6 jt 29 Vieille Levée

WHISKEY—30 barils "Old Roandke" 1844, à vendre par W F VREDENBURGH & Co., 6 jt 29, Vieille Levée.

PEINTURES—5000 colis "Thiemann's Colors" sec et à l'huile, à vendre par W F VREDENBURGH & Co., 6jt 29, Vieille Levée.

VIN ROUGE—100 barriques Bordeaux, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co. 6 jt 29, Vieille Levée.

EN débarquement du brick Adams Gray et de la goélette Cornelia, de la Havane, 13 caisses fruits assortis de la manufacture Dominica. 5 caisses pâte et gelée, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 6 juil 34 Vieille Levée

VIN ROUGE EN CAISSE—500 caisses vin rouge St-Julien; 250 caisses Château Margaux, château Lafitte, ch. Latour, Becheville, Batailly et Mouton, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co. 6 juil 17 & 19, rue St-Louis

SUCRE de la Havane—Blanc, brun et lusse, très supérieur, constamment en main et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 6 juil 34, Vieille Levée

CAFE de la Havane—Prime vert, nouvelle récolte, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 6 juil 34, Vieille Levée

TABAC en feuille de la Havane—En boucauts "Vuelta de Abajo" pour capes et tripe, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 6 juil 34, Vieille Levée

AMIDON de la Havane—Quelques barils très fin, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 6 juil 34 Vieille Levée

OLIVES d'Espagne—En barillets et bon ordre, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 6 juil 34 Vieille Levée

PAPIER A CIGARETTES—5 balles très fin, de la marque Hesperides, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 6 juil 34, Vieille Levée

VANILLE—Une caisse de 75 livres pour clore une consignation, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 6 juil 34 Vieille Levée

BOUCHONS—15 balles de 30,000 chaque, bouchons réguliers, 6 balles de 15,000 chaque bouchons fins, 5 balles de 15,000 chaque ... à vendre par ... [illegible]

VERMOUTH—140 caisses Vermouth ... [illegible]

DEPECHES TELEGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Baton-Rouge, 5 juillet.

La Convention s'est organisée. Cent vingt-cinq membres sont présents. M. KENNER a été nommé président, M. LAVEY, secrétaire, et M. CASSARD, assistant-secrétaire. Le *Crescent* a été élu imprimeur. Sur motion de M. ST-PAUL, la Convention s'est ajournée pour honorer la mémoire de I. T. PRESTON, juge de la Cour Suprême, et victime de l'explosion du *St-James*.

Question du Chemin de Fer.

Paducah, 3 juillet.

La question relative à une souscription de $300,000 à prendre par cette ville dans le chemin de fer de *Mobile & Ohio*, a été votée dans l'affirmative. Le comité a résolu la question dans le même sens par une souscription de $100,000 qu'on lui demandait.

La rivière baisse. Cette ville a fixé le jour de deuil d'Henry Clay au lundi 5 courant.

Pittsburg, 3 juillet.

La rivière est stationnaire; il y a six pieds d'eau dans le canal.

Cincinnati, 3 juillet.

La rivière a baissé de six pouces depuis hier. Le marché est lourd. Farine en baisse: $3 20 à $3 25 le baril. Porc ferme; mess $19 50 à $19 62 1/2 le baril. Lard salé épaules 7 3/4 c. la livre. Whiskey 15 5/8 le gallon.

Louisville, 5 juillet.

Le steamboat Belle Key est arrivé ce matin de la Nlle-Orléans.

Changement d'air.

Les familles avec les enfants peuvent passer toute l'après-midi et jouir de la brise du fleuve, à bord du FERRY du Second District, en face de la Place Jackson, en payant 10 cents pour chaque personne.

Ce bateau a une belle tente qui met les passagers à l'abri du soleil. Ceux qui désirent se promener sur la rive opposée ne paient que 25 cts pour leurs voitures. 2 juil—1m

AVIS AUX CONTRIBUABLES.
Bureau du Trésorier, N. Orléans 15 juin 1852

CONFORMEMENT à une résolution du Conseil Commun, approuvée le 14 juin 1852, avis est par le présent donné, que le 1er LUNDI DE JUILLET PROCHAIN, TOUT CONTRIBUABLE QUI N'AURA PAS PAYÉ SERA POURSUIVI d'après la 32me section de l'acte de consolidation.

Pour accommoder le public le bureau du trésorier sera ouvert cette semaine, de 8 heures A. M. à 3 heures P. M. et de 4 1/2 à 6 1/2 heures P. M.

W. H. GARLAND, Trésorier.
Bureau du Trésorier, 30 juin 1852. 2 juil

BANQUE DES NEGOCIANS ET DES ARTISANS.
Nouvelle-Orléans le 1er juillet 1852.

LA direction de cette banque, a ce jour déclaré un dividende de quatre pour cent sur les profits des derniers six mois, payable aux actionnaires de cette ville à dater de jeudi le 8 du courant, et aux actionnaires de New York à dater du 1er août prochain.

2 juil—8 G CRUZAT, caissier

EAUX DE BLADON.

CET établissement est ouvert aux visiteurs depuis le 1er juin. De grandes améliorations y ont été faites l'hiver dernier, et il peut recevoir et loger d'une manière confortable 400 à 450 pensionnaires. Les propriétaires n'ont rien négligé pour le service intérieur, et ils sont maintenant dans des conditions où ne peut plus convenables pour satisfaire tout le monde; ils feront tous leurs efforts pour atteindre ce but.

CONNOR & HENRY,
7juin—3m Propriétaires.

P. & E. REILLY & Co.
Encoignure Royale et Canal.

DONNENT respectueusement avis aux dames qu'ils vendront à partir de lundi prochain, 7 courant, la balance de leurs marchandises d'été à des réductions très importantes.

Organdis et jaconat français à 15 cts.
Mousselines imprimées 12 1/2.
Indiennes à bandes 10.
Percales rayées et à carreaux 20.
Batiste très claire, imprimée 37 1/2.

Un grand choix de linge de table, toile grosse depuis 75 cents serviettes par pièce de $1 50 à $4 00, couvre à 75 cents la pièce, &c.

Le tout vendu à garantie. P. & E. REILLY & Co.

PUBLICATION.
LE COURRIER SUISSE.

SOUS ce titre paraîtra à New-York dans le courant du mois de juin, un journal français hebdomadaire, de format grand folio. Ce journal donnera particulièrement des nouvelles sur tous les événements importants de la Suisse, et en donnera aussi des autres Etats de l'Europe et de l'Amérique.

Le programme sera distribué la semaine prochaine, donnera le dessin de plus précis renseignements.

Le prix des souscriptions est $3 00 pour toute l'année, $1 1/2 pour six mois et $1 pour trois mois.

On s'adressera pour les souscriptions et les annonces à l'adresse ci-dessous:

Imprimerie du Schweizerbote, No 17, Jacob street, New York et ferry. Agence à la Nouvelle-Orléans au magasin de livres de LOUIS SCHWARZ, encoignure Douane et Passage de la Bourse. 16 juin—1m

Nourrice.

A LOUER une bonne négresse bien portante, avec son enfant âgé d'un mois. S'adresser au No 82, Vieille Levée, en cognure St Louis. 22jn

PERDU,

UN TROUSSEAU DE CLEFS, dans le trajet de la rue St-Louis, passant par la rue de Chartres, jusqu'à la Poste et retour à la rue Royale. On est prié de le rapporter No 83, rue St-Louis. 3 juil

AVIS—M. S. PLASSAN étant mon associé, à partir de ce jour, les affaires de l'ancienne maison seront continuées sous la raison R. CAHUZAC & C°.

RAYMOND CAHUZAC.
Nouvelle-Orléans, 1 juillet 1852. 2juil—1m

A Louer,

A dater du 1er novembre prochain, les deux magasins de la maison maintenant en construction à l'encoignure Canal et Baronne, convenable pour magasin de nouveautés, ma chambres meublées, &c., ainsi que différentes localités de la ville et et adjacente au dépôt du chemin de fer de Lafayette et Carrollton.

—Aussi—

TROIS BUREAUX, dans le même bâtisse, faisant face à la rue Baronne. Pour les conditions s'adresser au club du Pelican, 55 Canal. 9 juillet

POR VACHE—100 sacs pour la Caroline, 100 barils do. custom, expressément pour cuisine, à vendre par D. C. RAWLES, 3juil—31 108, rue des ...

SAISONS—Olives Lucques, capres capucines, cornichons, anchois, etc. ... des champignons, thon mariné, etc. à vendre par B TALAMON, 182 et 186, rue Royale

BOUTEILLES VIDES—... paniers bouteilles vides en magasin et à vendre par B TALAMON, 182 et 186, rue Royale

EAU de fleurs d'oranger—Un lot composé de diverses qualités, en flacons ordinaires et en estagnons, à vendre par B TALAMON, 182 et 186, rue Royale

CONSERVES—Sardines à l'huile en 1/4, 1/2 et en grandes boites, petits pois au naturel, truffes du Périgord, saumon et homard à l'huile, etc. de la fabrique de A Gillet & Co., en magasin et à vendre par B TALAM N, 3juil 182 et 186, rue Royale

HUILE de Jas. Plagnol—75 paniers Jas Plagnol en grandes bouteilles, 50 do 1/2 bouteilles, en magasin et à vendre par B TALAMON, 3juil 182 et 186, rue Royale

Cabinet de dentiste au prix de New-York.
CHARLES E. KELLS, (de New-York),
DENTISTE, *encoignure St-Charles et North*,
Entrée face à la place Lafayette,
NOUVELLE-ORLEANS.

VIENT de s'établir son cabinet d'une manière permanente en cette ville. Les personnes ayant besoin des soins d'un dentiste de talent sont invitées à le visiter et à s'informer des prix de ses opérations.

Les meilleures références seront données et les personnes désirant des ratéliers complets, avec toutes les dernières améliorations pourront les faire exécuter par lui à moitié prix des autres dentistes. On garantit le travail dans tous les cas. Conditions, comptant. 25 juin—1m

ON demande un commis pharmacien. Il est indispensable qu'il sache l'anglais et le français, ou l'allemand et le français. Adresser "lettre H. boîte 93, poste restante." Affranchir. 22 juin

AVIS.

LA société ci-devant établie en cette ville sous la raison de GILDEMEESTER & C° est dissoute par la mort de M. P. John Gildemeester. Les affaires de l'ancienne maison seront réglées par le soussigné qui en reste seul liquidateur.

J. B. PREAU.

Les soussignés ayant formé une nouvelle société sous la raison de J. B. PREAU & CO. continueront le genre d'affaires de l'ancienne maison Gildemeester & Co. au même emplacement, No 33, rue Gravier.

J. B. PREAU.
A. COUTURIE.
25juin—1m TH. CAPITAINE

A VENDRE en magasin—200 barriques vin rouge bon ordinaire pour l'usage des familles, 200 barils vin blanc Haut-Sauterne. S'adresser à JOSEPH LANATA, 21 juin No 11, Jefferson et 12 Toulouse

El Eco de Ambos Mundos,
Publié à Paris par D. IGNACIO BOIX.

JOURNAL politique, littéraire, des sciences, arts, etc., avec prime pour tout abonnement d'un an. Les personnes qui désireraient souscrire à cette publication sont priées de venir examiner le spécimen qui est déposé chez l'agent, J. F. LELIEVRE, 140, rue Royale. 8 juin

A Louer à bon marché,

Une maison haute située rue Trémé, entre Ursulines et Chemin du Bayou. Une maison encoignure Enghien et Amour, bâtie pour une grocerie. Une petite maison rue Amour, près Enghien. Une maison (ou la moitié) encoignure Enghien et Craps. S'adresser à F. NAUTRE & Co., 18juin—2m No 25, rue Condé.

A Vendre.

UN BEAU NEGRE, bien acclimaté, âgé de 27 ans bon domestique de maison, vendu pour aucune faute et pleinement garanti. S'adresser 47, rue de la Douane. 16juin

HUILE D'OLIVE—75 paniers huile de Nice, en bouteilles de 18 onces, à vendre par JOS LANATA, 31mai No 11, Jefferson et 12, Toulouse

WHISKEY—15 barils vieux whisky Monongahela, à vendre par JOSEPH LANATA, 31mai 11 rue Jefferson 12 rue Toulouse

JAMBONS—Schooley & Hough et John Sligo & Co., extra passés au sucre, à vendre par SEG OMS, POORRIER & CO., 3 juin 15, rue Tchoupitoulas

Le public est prévenu de ne faire aucun crédit pour le compte de la Barge Anita, laissé les voyages du lac, sans un ordre du soussigné. 3 juin—30 J. SAUVAGE, Agent.

CHAMPAGNE—... grandes et demi-bouteilles ... [illegible] ... J. B. PREAU & CO.

RECU par le navire Arendal, de Bordeaux: 3 barriques ... pour famille ... 45 barils vin blanc Haut-Sauterne, en magasin et à vendre par J. B. PREAU & CO. ... Gravier

LE Dr PIERRE LAFON,
Récemment arrivé de France,

OFFRE ses services au public de la Nlle Orléans. Résidence: rue Ste Anne No 152, entre Dauphine et Bourgogne. 30 juin—1m

Leçons de mathématiques pures et appliquées,
Physique, Mécanique, Astronomie, Navigation, &c.

M. GRILLET, ancien élève de l'Ecole Normale ... ingénieur, licencié-ès-sciences mathématiques, licencié-ès-sciences physiques, agrégé de l'Université de France, a professé pendant dix ans les hautes mathématiques élémentaires ou supérieures dans les lycées (collèges de l'Etat). Il y a été ... pour ses élèves de nombreuses admissions aux Ecoles Navale, de St-Cyr et Polytechnique. L'étendue de ses connaissances et son expérience dans l'enseignement lui permettent ... de présenter les éléments ... Les premières leçons seront ... dans lesquelles les élèves ne paient que ... S'adresser à l'Hotel des Bourgeois, rue Chartres No 145, entre Toulouse et St-Louis. 29 juin—15

Académie d'Ecriture et de Tenue des Livres de Dolbear, 56, rue du Canal, (Etablie en 1832) est ouverte toute l'année.

Les personnes qualifiées pour les affaires, peuvent toujours gagner de $1.000 à $2,000 par an dans de bonnes maisons. Les négociants recherchent toujours les qualifications pour leurs commis ou leurs associés.

Les personnes n'ayant pas ces qualifications ne doivent pas s'attendre à trouver de l'emploi. Classes particulières expressément pour les dames. Heures fixes pour les enfants.

RUFUS DOLBEAR.
14juin—1m 56, rue du Canal.

AVIS.

Docteur LE BIEU, récemment arrivé, offre ses services au public. Son domicile est rue Bourbon, 306. Il est visible tous les jours, d'une heure à trois heures. 2juin—1m

CHARLES STERN,
Manufacturier d'objets en cuivre, pole et ferblanc,
ET MARCHAND DE
POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c., &c.
46 rue Tchoupitoulas, 46.

A constamment en main un assortiment complet de Ferblanterie et d'articles en cuivre, poeles, tuyaux de poeles, &c.

Et on exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.

Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne. 18déc—1y

J. B. PREAU. A. COUTURIE. TH. CAPITAINE.

J. B. PREAU & Co.,
Négociants Commissionnaires et Expéditeurs

De vins français, eaux-de-vie, conserves en tout genres, &c., &c.

No 33, rue Gravier NOUVELLE ORLEANS

TOUTE procuration donnée par le soussigné avant le 1er mai 1852, se trouve par le présent révoquée. Nouvelle Orléans, 29 juin 1852. 29 ja SIMON D. GRATIAA

Pastilles et Poudre de charbon végétal médicinal.

DE Dr BELLOC, DE PARIS.

CES pastilles guérissent la migraine, les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins, et facilitent la digestion, à vendre par EDOUARD GUILLOT, Rue Royale, No 230, entre Ste-Anne et Dumaine 29 juin

Avis au Commerce.

LE 1er juillet, à 10 heures A. M., je ferai vendre par le ministère de Bernard Turpin encanteur: 336 caisses fruits à l'eau-de-vie, de diverses qualités; 30 caisses de 20 demi-boites Sardines "Camus" 50 do Absinthe suisse Pernod et Brunetton; 10 barriques Vinaigre blanc de Bordeaux. Conditions à la vente. 29 juin PAUL LACROIX.

10 ESTAGNONS fleur d'oranger triple, 10 do do double à vendre par BERNARD TURPIN, 29jn No 20, Vieille Levée

Genièvre de Hollande de la marque Blankenheym, à vendre par J B PREAU & Co, 29 jn 33, rue Gravier

MONSIEUR PINAUD prévient le public que la société qui existait entre MM. PINAUD & MAGNIN est dissoute à partir de ce jour. M. Magnin reste seul liquidateur de la dite société. 30juin PINAUD.

A Louer.

LA MAISON encoignure Royale et St Louis, occupée actuellement par la manufacture de chapeaux Albert et Ticou. A VENDRE—Les installations du Magasin.

A VENDRE et à livrer par le navire Claiborne: 60 barriques vin rouge Pauillac, Médoc 1849, en magasin: 25 barriques vin rouge St Estèphe et St Julien, 15 do vieux Pauillac Médoc, 12 do do Margaux Médoc. Par JOSEPH LANATA, 42 Toulouse

Tapis à des prix réduits pour le comptant.

UN grand assortiment de tapis de velours de Bruxelles, Ingrain, Venitien, etc. Paillassons et Tapis toile cirée. ... a vendre par ... [illegible]

Veaux vernis et veaux cirés.

A STURZENEGGER & ETERNOD, 44, rue Bienville, encoignure Chartres, ont reçu en débarquement du navire Cha Hill quatre caisses de veaux vernis et veaux cirés, qu'ils vendent au prix de manufacture. 15juin

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS,

...254 caisses ... en débarquement du navire ... et Philadelphie, consistant en un assortiment complet pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à des conditions libérales par G. W. DUNBAR, 5, Magazine 4 juin

Mme. L. CLAIRET,
Accoucheuse,
Reçue par la Faculté de Paris.
No 176, RUE BOURBON,
31mai—6m Entre Toulouse et St Pierre.

GILDEMEESTER & Co.,
NEGOCIANTS—COMMISSIONNAIRES
33, rue Gravier.

Demande de places, pour un jeune homme.

UNE personne qui a pris soin d'un orphelin (blanc et âgé d'environ 15 ans) et qui ne peut continuer à le faire, désirerait trouver une place pour lui. Ce jeune homme peut être très recommandé, il a de bonnes habitudes, est d'un caractère doux et intelligent, et pourrait être employé dans un bureau, ou un magasin, comme domestique ... S'adresser à B. à la Poste. 2juin

Beurre frais du comté d'Orange.

LE soussigné reçoit par le steamer Ben Franklin, de New-York, sa partie de beurre choisi, en boites en fer-blanc de cinq livres, expressément pour l'usage des familles et certaine pouvoir se procurer le meilleur beurre du comté d'Orange s'adresser au magasin du Citoyen ... F. ... G. VALETON & Co.

EN débarquement du navire Florida, de Bordeaux, 82 barriques vin rouge pour famille, à vendre par P. BOYER FRERES, Encoignure Moreau et Mandeville 3e district

VINS ROUGES—Reçu par le navire Florida, de Bordeaux: 60 barriques vin rouge Pessac 1846 pour familles, 150 caisses do de C. C. La Mission 1841, 40 do do do do 1840, 26 do do do do 1844. A vendre par CAVELIER & MAXENT, 169, rue Royale

EN débarquement de la barque Arendal, de Bordeaux: 47 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par CAVELIER & MAXENT, 15 ja 169 rue Royale

SARDINES à l'huile en 1/4, 1/2 et 1/4 boites, à vendre à des prix très bas par A. STURZENEGGER & ETERNOD, 15ja 44, Bienville, encoig. Chartres

HABILLEMENS.

Reçu dernièrement par le navire Oswego et le steamer Empire City, un assortiment complet de MARCHANDISES Confectionnées pour l'été, telles que

Sacs, paletots, redingottes en mérinos, alpacas, toile, &c. &c.

Pantalons en mérinos, cachemires, coutil &c.

Gilets de dessous, piqué, soie, toile &c.

Aussi:—Un grand assortiment de malles, valises, sacs de voyage, à vendre à bas prix chez le soussigné. 30 av 69, rue Commune, en face la City Hotel M. HUARD.

Marchandises Nouvelles.
Vêtements d'Hommes d'été.
36, Rue de Chartres.

REÇUS par les derniers arrivages de France et par les navires Isaac Allerton, Jessore, Galena et Empire City, de New-York.

Nous avons l'honneur d'informer nos amis et le public en général que nous recevrons par les derniers arrivages de France et du Nord, Un nouvel et grand assortiment d'habillemens d'hommes, comprenant toutes les dernières modes de printemps et d'été, que nous offrons en vente à des prix très modérés. LAGAY & LECANU, 23mr 36, rue de Chartres

EN débarquement de la barque Arendal, venant de Bordeaux, 70 barriques vin rouge St-Julien Médoc, 20 barriques vin blanc Haut-Sauterne, 50 barils do do. A vendre par X. LAMBERT, 16 juin 92, rue Magazine.

B. TALAMON,
Seul agent des Eaux-de-Vie de la marque H. SUTTON,
RUE ROYALE, Nos. 182 & 186.

REÇU par les navires Mount Washington et Arendal, de Bordeaux, 40 barriques vin rouge, marque Bouvet jeune; ... 140 barils do ... 12 quarts ... do ... 26 quarts eau-de-vie, Pinet, Castillon & Co, cognac. A vendre par THOMAS PINET & Co., 29, rue Conti.

REÇU par le navire CHAS. H. HILL, du Havre, 300 dames-jeannes de 5 gallons; ... 36 paniers bouteilles vides à vendre par THOMAS PINET & Co., 9 juin 29, rue Conti

CHAPEAUX de paille pour nègres—300 douzaines chapeaux de paille pour nègres, à vendre à bon marché par JOSEPH LANATA, 25 juin 11, Jefferson, 12 Toulouse

A. TH. MOREAU,
Encoignure Royale et Toulouse,
MAGASIN D'ARTICLES DE FANTAISIE ET SALON DE BARBIER POUR HOMMES.
36, RUE ST-CHAR. ES.

REÇU par les navires Mobile et Ch. Hill, du Havre: Un grand assortiment de ... [illegible]

LIQUIDATION.
Grands sacrifices.
$260,000 DE MARCHANDISES SECHES
EN LIQUIDATION,
PAR
M. R Haggerty & Frere
No 38 rue du Canal et No 5 rue Royale.

S'étant décidés à se retirer des affaires offrent leurs marchandises, tout récemment importées, évaluées à plus de $250,000, au prix coûtant, et beaucoup d'articles même au-dessous du prix de vente.

Etant positivement obligés de vendre toutes nos marchandises immédiatement, n'ayant que quelques mois pour vendre tout le stock, nous offrirons toutes les marchandises suivantes à de très grands sacrifices.

Nous pourons aussi particulièrement nos anciennes pratiques de vouloir bien venir nous voir afin de faire de bons marchés, préférant leur accorder cet avantage là qu'à toutes autres personnes, puisqu'il faut que nos marchandises soient vendues au véritable prix coûtant.

LISTE DES ARTICLES.
Nous avons maintenant en magasin:

3,000 pièces Toile d'Irlande;
670 pièces Toile à drap Rich;
12,000 pièces Ouvré;
9,000 pièces Serviettes damassées;
6,000 pièces Nappes damassées;
2,300 Damassé en pièces;
5,300 Services de table;
500 pièces Plattilles;
4,000 pièces Bretagnes;
9,000 pièces Estopilles;
1,000 pièces Toile de Paris;
1,000 pièces Toile de Courtray;
500 pièces Russie blanc;
400 pièces Russie écru;
5,000 pièces Coton blanc;
1,000 pièces Toile d'habitation;
500 pièces pour rideaux de galerie

25,000 DOUZAINES BAS ANGLAIS, Formant le plus bel assortiment qui ait jamais été offert à la Nouvelle-Orléans.

200,000 mètres BAREGES DERNIERES NOUVEAUTÉS; 300,000 mètres Jaconat à 20 et 25 cts la yarde; 100,000 yardes Jaconat à 15 cts la yarde; 100,000 yardes Organdis riches.

NOTRE STOCK DE SOIERIES NOIRES ET EN COULEURS EST INCOMPARABLE, AYANT ACHETÉ PLUS DE $50,000 DE CE SEUL ARTICLE; NOUS OFFRONS LA BALANCE AUX PLUS GRANDS SACRIFICES.

$95,000 de Marchandises anciennes, étant sans exception le plus bel assortiment qui ait jamais été offert pour les marchands du Sud.

Satin damassé, Damassé laine, Damassé coton, Jaconats et percales, Waltersmith et Mull, Dentelles Valenciennes, Bruxelles et laine, Dentelles noires 6/4. 4 caisses Dentelles noires, à garnitures.

Maintenant vendus à la moitié de la valeur réelle.

20,000 douzaines mouchoirs batiste fil, 300 000 Parasols, 250 châles crêpe de Chine très riches, 1000 Châles soie noire et couleur, 800 Châles écossais, noirs et blancs, 1200 mantelets dentelles, noirs, 2500 mouchoirs ... en couleur, 1600 Mantelets ... brodés, 6000 Pèlerines en mousseline et en dentelle.

A moitié de leur valeur.

Bombazines, Manteaux, Alpacas, Mousseline de laine, Mérinos, Chalis, Barège de laine, Drap, Satin Velours, &c.

Barpour, dito damassé, Batiste d'Ecosse, Guingham, Couvertures ... anglaises, 3500 paires Couvertures bleues, rouges et vertes, ... 20 balles Marikeans, de 36 paires Couvertures françaises 14 pouces, extra fines, Indiennes françaises, Indiennes américaines.

Toujours avec un assortiment dont il serait impossible de trouver le pareil dans aucune autre maison en ville. Il faut que le tout soit vendu immédiatement sans aucune référence au prix coûtant. Les marchandises non vendues au moment où le magasin fermera seront envoyées à l'encan.

12mai

MARCHANDISES NOUVELLES!!
Nouvellement reçues
par le steamer Wm. Penn, par
SIMPSON,
50, rue Canal.

UN chargement considérable de belles marchandises d'été, achetées dans le mois d'avril, et à un prix tellement modique qu'il est à même de les offrir à ses pratiques à

VINGT-CINQ POUR CENT
au-dessous des cours habituels.
Au nombre de ces marchandises se trouvent:

1000 pièces Batistes à carreaux, depuis 10 CENTS et au-dessus;
500 pièces Guinghams à 12 1/2 et 15 cents.
Foulards soie tres élégants à 50 cents.

JACONATS, ... et Indiennes, nouveaux genres.
Mantilles en dentelles, Schalls en dentelle, bonnets ...
Robes ... rose, bleu et blanc, et Mousseline pour mousquetaire.

Mouchoirs garnis en dentelle, bandes brodées créés ..., nappes damassées, linge de table assortis, coutil de ..., cotonnade de Marseille pour jupe, mousseline suisse ... toiles etc. Tous ces articles, ainsi qu'un grand assortiment de

Marchandises Sèches,
POUR HABITATION,
MENAGE,
et de Nouveautés.

Seront vendus aux bas prix habituels chez SIMPSON, 50, RUE CANAL

Banque d'Echange,
28, rue du Camp.

TRAITES à vue et à terme, sur New-York, Philadelphie, Baltimore, Boston, Cincinnati, Louisville, St Louis, Wheeling, Mobile, Charleston, Augusta, Savannah, San Francisco.

On recevra des dépôts, et quand le montant de ces dépôts, à quelque moment que ce soit, excédera le ..., il sera payé des intérêts ... HORACE BEAN & Co, Directeurs.

AVIS—... Veuve John Poultney ayant été son domicile dans l'Etat du Mississippi et y ... en possession des biens ... [illegible] ... la Nlle Orléans.

Grand Railroad du Nord, de Jackson et de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle Orléans, 26 mai 1852.

LES souscripteurs au fond capital du railroad du Nord, de Jackson et de la Nouvelle-Orléans, sont priés de faire leur premier paiement de cinq pour cent, au bureau de la compagnie No 17, Commercial Place.

Par ordre de la direction,
26 mai JOHN CALHOUN, Secrétaire

John Hall. E. W. Rodd.
HALL & RODD,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
No 1, Front Levée, Nlle-Orléans

John E. McGUIRE & Co.,
Courtiers de Navires,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS,
30, BANK PLACE

AVIS.

PENDANT mon absence, M. Jean Henry Kaumann est chargé de ma procuration et dirigera mes affaires.

Nouvelle Orléans, 20 mai 1852.
THEOBALD KOENIG,
Rue Royale, 116.

A VENDRE, par les soussignés, les articles suivants, d'importation récente: PATES TRUFFÉS, en 1/2 et 1/4 de boites, CEPES A L'HUILE, do do, GALANTINES de volaille truffées en 1/2 et 1/4 de boites, SARDINES A L'HUILE en boites et demi boites, CHAMPIGNONS en boites, PETITS POIS au naturel, DITO au jambon, TRUFFES du Périgord.

Un grand assortiment de fruits des plus variés, comprenant des pêches, des prunes, (reine Claude) des mirabelles, des mûres, des abricots, des fraises, &c., &c., le tout portant la marque renommée de DELFER & CO.

WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 32 1/2 rue Poydras.

250 CAISSES vin rouge St Julien, 70 do do Hermitage; 20 caisses vin rouge Château Bel Air; 100 do do Haut Barsac; 120 barils vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac. A vendre par JOSEPH LANATA, 25 juin 11 rue Jefferson, 12 rue Toulouse

AUX PLANTEURS—Les habitans qui résident sur le fleuve pourront se procurer de la tôle de chaux "Richards Cape Lime" à un prix très modéré, livré sur leurs habitations libre de fret et de dommage, 8 ou 10 jours après que leurs ordres auront été transmis à F. H. MONSSEAUX, ... marble yard enc. St Louis et Robertson

CHAUX—3000 barils chaux fraîche et 415 barils en bon ordre, en débarquement du steamer Crescent en très bon ordre et en gran s barils, à vendre par F. H. MONSSEAUX, marble yard 2 juin encoig. St Louis et Robertson

CIGARES DE LA HAVANE—Les magasins du soussigné sont maintenant approvisionnés d'un assortiment de cigares supérieurs et variés, des marques véritables, choisis par un agent intelligent à la Havane dans ce but seulement. Cet assortiment n'est surpassé par aucun autre. Les fumeurs les plus difficiles seront satisfaits en s'adressant à

J M CABALLERO, importeur,
36, Vieille Levée entre Douane et Bienville.
Ou à ses établissements, 32, rue St Charles, entre Commune et Gravier, et No 60, encoignure Royale et Douane. 5juin

EN débarquement du navire l'Arendal, venant de Bordeaux, 40 barriques vin St-Julien, 10 barriques vin blanc Haut Sauterne, à vendre par E. DECHAMPS, 15 juin 47, rue Condé

EN débarquement du navire Mount Washington, venant de Bordeaux, 40 barriques vin rouge St-Estèphe, 15 barriques Haut Sauterne, 25 barils do do. A vendre par E. DECHAMPS, 47 rue Condé

25 piastres de récompense.

PARTIE marronne le 20 janvier dernier, la mulâtresse WENTIPHE, blanchisseuse, âgée de 27 ans, taille de 5 pieds 1 ou 2 pouces, parlant anglais et français, ayant été vue demeurer 3me et 4me Municipalité. La susdite récompense sera donnée à celui qui la logera dans une des geôles de cette ville, ou la remettra à l'encoignure des rues Bons-Enfans et Hospice.

Quinze piastres de plus sur conviction seront données à quiconque aurait procuré des personnes qui recèlent la dite esclave.

N. B.—Les capitaines de navires, bateaux à vapeur et autres embarcations sont prévenus de ne pas recevoir la dite esclave à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la loi.

20 juin—3m C. E. BERTRAND.

ESCLAVE MARRONNE.

UNE récompense de $20 sera donnée à quiconque arrêtera l'esclave LOUISE, partie marronne de la résidence de M. N. Mercer, vers le 25 mai. S'adresser au bureau de l'Abeille. 3 juil—6

EN débarquement du navire Claiborne et à vendre par le soussigné: 10 barriques vin blanc Haut Sauterne, 50 tierçons do do. 3juil PAUL LACROIX, 13 Toulouse

CEDRE ROUGE DE LA FLORIDE

RECEMMENT reçu, 40 pièces de cèdre de la Floride, sciées en planches de grandeurs assorties, au moulin de l'Arcade, 14 et 15, rue St Joseph. Bois de rose, Acajou, Cerisier, Noyer noir, et tout autre espèce de bois. Quilles et Boules, Lignumvite, Spruce et Spars. 3 juil—3 HENRY T. SHERMAN.

A vendre ou à louer.

Une très jolie maison à deux étages, comprenant 10 appartemens, cuisines, maison de bain, et autres bâtisses, située à East Pascagoula, entre l'hôtel et la résidence du capitaine Grant. Pour les conditions s'adresser à M.M. Lobet & Charpentier 13, Conti, Nouvelle-Orléans, ou à MM. Harman & Knobs sur les lieux. 1er juil—6

WILLIAM A. KENT de cette ville et JEHIEL K. HOYT de New-York, deviennent nos associés à dater d'aujourd'hui.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1852.
1er juil—1m SLACK, DAY & STAUFFER.

AVIS.

LE soussigné se retirant des affaires dans cette ville, donne avis que la maison qui a subsisté jusqu'ici sous la raison sociale de M. GARCIA & Co. est dissoute à partir de ce jour. La liquidation en sera soignée par le soussigné ou par M. H. MEUGENS, qui succède à la maison en liquidation pour laquelle il est autorisé à faire usage de la signature à cet effet. Nlle-Orléans, 1er juillet 1852.

M. GARCIA,
1er juil—15t 31, rue Commune

Le soussigné continuera le même genre d'affaires de la maison ci-dessus, en son nom et pour son compte. H. MEUGENS, 1juil 31 Commune

LA société qui existait entre les soussignés pour les transactions d'affaires d'encan, sous la raison de F. FERNANDEZ & WHITING a été, ce jour, dissoute d'un commun accord. Le nom de l'ancienne société sera employé pour la liquidation par les deux associés.

F. FERNANDEZ continuera le même genre d'affaires pour son compte particulier.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1852.
F. FERNANDEZ.
1erjuil—5 C. WHITING.

AVIS—M. S. D. GRATIAA ayant cessé de faire partie de la maison WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, les affaires de la société seront dirigées désormais par les autres associés sous la raison de WILLIAMSON, ZARATIN & Co. Nouvelle Orléans, 1er juillet 1852. 1 jt

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

25 juin 1852.

UN dividende de cinq pour cent sera payé aux actionnaires, à dater du 1er juillet prochain. Par ordre de la Direction, J. N. WOOD, Secrétaire.

CIGARES de la Havane—30,000 cigares de la Havane de différentes qualités, en débarquement du brick P. Soulé, et à vendre par D. BORNIO, Jr., 15ja 34, rue Gravier

A VENDRE—Une griffonne âgée de 18 à 19 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, faisant assez bien la cuisine et s'entendant au ménage. Elle parle anglais et français. Pour conditions, s'adresser chez P. D. J. Roger encoignure Craps et Port, 3e District.

Bureau de la Compagnie du grand chemin de fer du Pacifique, des Opelousas et de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 28 juin 1852.

ATTENDU qu'il est pourvu par la 10me section de la charte de cette compagnie à ... [illegible]